L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°191 du Jeudi 9 Mars 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

M.r (Mouvement républicain)

Destin Gavet rend responsable la France des malheurs des Congolais

(P.4)

Visite de travail du Président français, Emmanuel Macron, à Brazzaville

Le microphone du général De Gaulle d'où partit le manifeste

Le micro qu'avait utilisé le général De Gaulle. (P.3)

Ministère en charge de la jeunesse et des sports

Vers une loi portant code du sport, pour revitaliser le sport au Congo

Hugues Ngouélondélé (P.12)

8 mars, journée internationale des droits des femmes

La place de la femme dans l'industrie numérique, pour un monde plus égalitaire

(P8)

Droits de l'homme

Des organisations de la société civile déplorent la mort d'un citoyen en détention

(P.9)

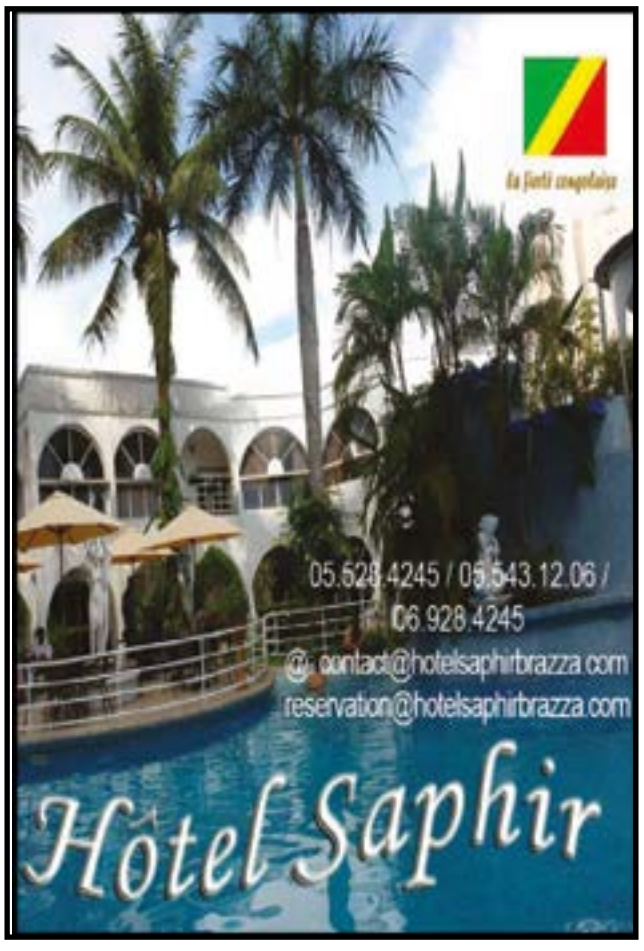

Tunisie

Le Président Kaïs Saïed a lui-même déclenché des émeutes racistes dans son pays

Rien ne va plus en Tunisie pour les Africains subsahariens. Au lendemain des propos racistes et xénophobes tenus par le Président tunisien, Kaïs Saïed, le 21 février 2023, à Tunis, une véritable chasse à l'homme a vu le jour dans le pays où des assassinats sont même enregistrés. Le meurtre cruel et odieux, du reste filmé, le vendredi 3 mars dernier, par une douzaine de jeunes tunisiens enragés, d'un jeune leader ivoirien est l'une des manifestations de cette chasse à l'homme qui a pris de l'ampleur en Tunisie. Les gouvernements des pays africains ont commencé à évacuer leurs ressortissants depuis la semaine dernière.

La vidéo de l'assassinat sauvage et impitoyable du leader ivoirien en Tunisie est devenue virale sur Internet. Et malheureusement, ce n'est qu'un retour à la case-départ. En décembre 2018, pareille situation s'était déjà produite, avec le meurtre de Falikou Coulibaly (33 ans), président de l'Association des Ivoiriens de Tunisie, poignardé à mort. Si à l'époque, c'était une histoire de vol de téléphone portable, cette fois, c'est la colère de la rue qui se déverse sur les Africains subsahariens, mais toujours sur fond de racisme contre les Noirs.

Les propos du Président Kaïs Saïed ont créé l'amalgame dans le pays où les hordes de jeunes tunisiens ne distinguent plus les étudiants et travailleurs en situation régulière et les migrants de passage en Tunisie. Un peu partout dans les villes tunisiennes, des groupes de jeunes en furie s'attaquent aux Africains subsahariens obligés de se cacher, dans un pays qui a adopté en 2021 la loi contre le racisme, mais où les atteintes aux droits de l'homme sont récurrentes. Les défenseurs des droits de l'homme en Tunisie reconnaissent que les Africains subsahariens sont souvent victimes d'attaque sous diverses formes et ceci sans distinction de statut légal. *«Des citoyens tunisiens ont pris le relai de la police, en sortant les étrangers de chez eux, en les pillant, volant, violant et en les laissant dans la rue»,* s'est lamentée une militante des droits de l'homme.

Les ressortissants des pays subsahariens cherchent à quitter la Tunisie où ils sont exposés au racisme et aux assassinats, à l'appel du Chef d'Etat tunisien.

Beaucoup de *«subsahariens»* se retrouvent ainsi dans la rue, car chassés par les propriétaires de leurs appartements qui ne veulent plus d'eux. Ils craindraient des actes de représailles de leurs compatriotes qui les accuseraient de loger des Noirs.

Forte de plus de 5 mille personnes, la communauté ivoirienne de Tunisie est dans la tourmente. Des centaines de ressortissants ivoiriens ont pris d'assaut l'ambassade de leur pays, pour demander à être rapatriés. Et ce n'est qu'un exemple car les ressortissants des pays subsahariens veulent maintenant rentrer chez eux. La Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Mali, etc, entreprennent d'évacuer leurs citoyens de Tunisie.

La commission de l'Union africaine avait condamné les propos du Chef d'Etat tunisien, indiquant que son *«discours raciste et haineux marque un jour triste».* Seulement, après les explications du gouvernement tunisien et un semblant de rattrapage du Président tunisien, on n'a rien vu venir de concret du côté de l'Union africaine, alors que la situation en Tunisie s'est fortement dégradée pour les Africains subsahariens, avec des meurtres et autres tabassages de personnes.

Jean-Clotaire DIATOU

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

L'autre jour, tout en déambulant au centre-ville, le downtown de Brazzaville, nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, sont passés au rond-point dit *«Place de la République»*, en face de l'I.f.c (Institut français du Congo), l'ex-Centre culturel français, et du Ministère de l'intérieur qui occupe encore un petit bâtiment d'un étage, sur le Boulevard Denis Sassou-Nguesso. Ils y ont été frustrés par le visage hideux de deux immeubles en construction, depuis belle lurette, dont celui, imposant, du Ministère de l'intérieur qui reste inachevé.

A en croire certaines mauvaises langues, ces deux grands immeubles qui seraient censés abriter les Ministère de l'intérieur et tous ses services administratifs, seraient des *«éléphants blancs»,* c'est-à-dire ces investissements surdimensionnés qui ont coûté cher à nos villes et à nos départements, à notre Etat, lors de la municipalisation accélérée qui, malheureusement, aurait enrichi beaucoup des hommes politiques qui nous gouvernent. Pourquoi ne pas procéder à des audits aux fins de savoir ce qu'il serait advenu de l'argent destiné à construire ces deux immeubles?

La Place de la République est comme un sanctuaire où il doit y avoir un rond-point digne de ce nom avec de belles fleurs et une pelouse bien entretenue; lequel rond-point doit être illuminé par des réverbères. Faut-il nous rappeler que ce rond-point de la République est un passage obligé par lequel passent tous nos illustres hôtes pour se rendre soit au Palais du peuple, notre Palais présidentiel soit aux hôtels où ils descendent pour leur séjour? A côté, on peut admirer le tout-flambant neuf siège du parlement. C'est un don du gouvernement chinois à la République du Congo.

Avons-nous la volonté de construire notre pays? Si oui, affichons-la. Car là où il y a une volonté, il y a une route. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Visite de travail du Président français, Emmanuel Macron, à Brazzaville

Le microphone du général De Gaulle d'où partit le manifeste

Le Président français, Emmanuel Macron, a effectué une visite de travail de cinq heures, vendredi 3 mars 2023, à Brazzaville où il a eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso, qui l'a accueilli à l'Aéroport international Maya-Maya. Cette visite, qui est intervenue dans le cadre d'une tournée du Chef d'Etat français en Afrique centrale, après sa participation, du 1er au 2 mars, au *«one forest summit»* de Libreville (Gabon), et une visite à Luanda (Angola), a donné lieu à un communiqué de presse qui précise que les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur volonté de lancer *«un partenariat à renforcer la préservation et la valorisation du vaste patrimoine culturel et mémoriel du Congo»*, rappelant *«la place pleine et entière que Brazzaville, capitale de la France-Libre, mérite parmi les lieux de mémoires qui comptent pour la France»*.

Visite éclair. Voilà ce qu'on peut retenir du passage du Président français, Emmanuel Macron, à Brazzaville, ville qui occupe une importante place dans l'histoire de la libération de la France de l'occupation nazie, durant la Seconde guerre mondiale et qui a conservé le nom de son fondateur, l'explorateur français d'origine italienne, Pierre Savorgnan De Brazza. De Gaulle y prononça un discours historique, le *«manifeste»,* qui annonça la constitution d'un Conseil de défense, pour lutter contre l'Allemagne nazie.

Le dernier locataire de l'Elysée à fouler le sol brazzavillois, avant l'actuel, c'est le Président Nicolas Sarkozy, le 26 mars 2009. Arrivé de Kinshasa par hélicoptère, il avait passé la nuit à Brazzaville et le souvenir de son footing, le lendemain matin, sur la corniche, derrière la mairie centrale et le long de quelques artères du centre-ville, avait marqué les Brazzavillois. Nicolas Sarkozy est d'ailleurs revenu à Brazzaville, en 2014, en tant qu'ancien Chef d'Etat, pour participer à une conférence de Forbs Afrique.

Les deux Chefs d'Etat, pendant la conférence de presse au Palais du peuple.

Emmanuel Macron est arrivé dans la capitale de la France-Libre le vendredi 3 mars vers 17h. Après un tête-à-tête avec son homologue congolais, au Palais du peuple, l'ex Palais des gouverneurs de l'A.e.f (Afrique équatoriale française) et une rencontre avec ses compatriotes, à la Case De Gaulle, la résidence de l'ambassadeur de France, il a repris son Airbus vers 22h, pour aller passer la nuit à Kinshasa. Mais, les quelques heures qu'il a passées à Brazzaville étaient intenses. Au Palais du peuple, Denis Sassou-Nguesso lui a présenté le micro qu'avait utilisé le général Charles De Gaulle, pour lancer un appel à ses compatriotes à rejoindre son mouvement de résistance et gagner la guerre contre les nazies. Un temps d'émotion. Tête-à-tête, lecture du communiqué conjoint sanctionnant la visite, conférence de presse, selfies avec les proches de son hôte, il a ensuite filé à la Case de Gaulle où de nuit, il s'est adressé à ses compatriotes. Il a révélé le projet du gouvernement français de faire du Cfrad (Centre de formation et de recherche en art dramatique), un lieu de mémoire à Brazzaville, qui fut la capitale du *«refuge et de l'indépendance»* de la France.

Bref, Emmanuel Macron veut résolument tourner la page de la *«françafrique»,* ces relations politiques maffieuses avec ses pratiques opaques et ses réseaux d'influence pour décider du destin des peuples africains. Il veut ouvrir une nouvelle ère en établissant avec les pays africains des relations reposant sur la neutralité de la France, *«l'humilité»* et des partenariats pragmatiques.

Mais, jamais visite n'a suscité autant de controverses. Beaucoup de Congolais ne comprennent pas pourquoi cette visite est si courte et de nuit. Ne pouvait-il pas passer la nuit à Brazzaville? Les leaders de l'opposition se sont sentis à l'écart et ils ont dû se contenter d'une rencontre avec l'ambassadeur de France, François Barateau, quelques jours avant l'arrivée du Président français. Les organisations de défense des droits de l'homme ont tenté d'alerter sur la situation des droits de l'homme au Congo, pour que le Président français en fasse le relai auprès de son homologue congolais. Du coup, les grands discours du Président français l'ouverture d'une ère nouvelle des relations entre la France et l'Afrique ne semblent pas convaincre les Africains qui sont de plus en plus critiques.

Jean-Clotaire DIATOU

Communiqué de presse à l'issue de la visite de travail du Président Macron

1. A l'invitation de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République Française, a effectué une visite de travail, le 3 mars 2023 à Brazzaville.

2. A cette occasion, le Président Emmanuel Macron a eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue congolais, au cours duquel les deux Chefs d'Etat ont échangé sur les questions bilatérales, régionales et internationales.

3. Les deux Chefs d'Etat ont souligné l'excellence et la qualité des relations historiques, d'amitié et de coopération qui existent entre la République du Congo et la République Française. Ils ont rappelé la place pleine et entière que Brazzaville, capitale de la France-Libre, mérite parmi les lieux de mémoires qui comptent pour la France. Ils ont exprimé le vœu que cette histoire soit mieux connue des jeunes générations française et congolaise et ont annoncé le lancement d'un partenariat visant à renforcer la préservation et la valorisation du vaste patrimoine culturel et mémoriel du Congo.

4. Les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé la richesse et la diversité du partenariat entre nos deux pays, notamment en matière de santé, formation professionnelle, recherche scientifique, soutien aux infrastructures, accès aux services sociaux et promotion des cultures.

5. Le Président Denis Sassou-Nguesso a réaffirmé l'engagement du gouvernement de la République du Congo, à poursuivre les efforts de réforme dans le cadre du Programme conclu avec le Fonds monétaire international. Il a également sollicité l'accompagnement de la France dans la réalisation du Plan national de développement (P.n.d) 2022-2026, en vue de la diversification économique du pays.

6. Au plan multilatéral, les deux Présidents ont réaffirmé leur attachement indéfectible au droit international et aux principes fondamentaux de la charte des Nations unies. Ils ont fait part de leur profonde préoccupation face à la guerre en Ukraine, ses conséquences humanitaires et ses répercussions mondiales, notamment alimentaires, sur les pays les plus vulnérables.

7. Les deux Chefs d'Etat ont demandé la cessation immédiate des hostilités dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Ils ont réaffirmé leur ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République Démocratique du Congo. Ils ont salué les efforts régionaux de médiation en faveur de la paix dans la sous-région, ainsi que de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et se sont dits résolus à les accompagner.

8. S'agissant de la crise libyenne, le Président Emmanuel Macron a salué l'implication personnelle du Président Denis Sassou-Nguesso, à la tête du Comité de haut niveau de l'Union africaine, en vue d'œuvrer à l'organisation de la Conférence de réconciliation inclusive inter-libyenne. Ils ont réaffirmé leur plein soutien à la médiation conduite par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, pour la tenue d'élections présidentielle et législatives en 2023.

10. En ce qui concerne les questions environnementales, les deux Chefs d'Etat ont réitéré leurs engagements en faveur de la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat.

11. Ils ont marqué leur volonté d'approfondir leur coopération en matière de préservation des forêts et des tourbières du Bassin du Congo, dans la continuité des actions que les deux pays mènent ensemble et des engagements pris au *«One forest summit»* de Libreville. Ils se sont félicités de la signature, le 3 mars 2023, à Brazzaville, des conventions de financement visant à soutenir des projets agricoles durables, dans le cadre de la Lettre d'intention de l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (Cafi), conjointement signée le 3 septembre 2019, à Paris.

11. le Président Emmanuel Macron s'est félicité de l'annonce faite par le Président Denis Sassou-Nguesso, lors de la 27ème conférence des Etats parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Cop27) concernant le lancement d'une décennie mondiale de l'afforestation.

Fait à Brazzaville,
le 06 Mars 2023

Editorial

Besoin d'accompagnement

Emmanuel Macron est animé par une grande volonté d'instaurer une nouvelle ère des relations entre son pays et l'Afrique, en se basant sur la neutralité. Une intention tout à fait noble. Mais, est-ce possible? Dans les principes, on répondrait par le positif. Mais, dans les faits, il est bien difficile de s'en tenir à la neutralité. Un partenariat dans la neutralité ne peut pas être réciproquement fructueux entre des Etats n'ayant pas le même niveau de développement et le même niveau de stabilité démocratique. Forcément, il y en a un qui finit par dominer l'autre. Surtout que les Etats n'ont pas d'amis, plutôt que des intérêts, pour reprendre une pensée du général De Gaulle.

Nombre de pays africains sont en pleine transition démocratique depuis les années 90. Une transition qui va avaler des générations entières, avant d'aboutir à l'ère des institutions fortes, pour reprendre l'image de l'ancien Président américain, Barack Obama. Aujourd'hui, ces pays n'en sont même qu'à une étape d'apprentissage, avec des phases de reculade comme on peut le voir au Mali, au Burkina-Faso, en Guinée-Conakry et dans bien d'autres pays africains où parfois les résultats du vote rendus officiels n'expriment pas la volonté du souverain primaire.

Combien de temps la démocratie a-t-elle pris en France, pour déboucher sur la stabilité du régime semi-parlementaire de la cinquième République? Et pourtant, on veut que les jeunes Etats africains y arrivent sans tarder. Ce n'est pas une excuse ni une dérobade devant les exigences démocratiques, mais la prise en compte de la réalité. Le passage à la démocratie accomplie ne va jamais se faire sans prendre en compte la dimension temps, même si des exemples existent de pays qui l'ont fait presqu'automatiquement. Difficile de l'imaginer dans le contexte des sociétés africaines culturellement plurales, qui s'efforcent encore à consolider les bases de leurs Nations.

Dès lors, la France ne pourra pas s'en sortir dans ses relations avec les pays africains, en affichant la neutralité qui peut être interprétée comme non-assistance à population en danger, lors des crises de gouvernance dans les pays africains. L'essentiel est de savoir comment accompagner ces pays, sans être taxé d'ingérence dans les affaires intérieures.

Les peuples africains ont besoin d'accompagnement et de soutien, lorsqu'ils sont confrontés à des systèmes politiques qui ne respectent pas les droits et libertés des citoyens, les principes démocratiques d'exercice du pouvoir. Ils ont besoin de coopération économique et ne veulent pas être vus simplement comme des débouchés. Alors, un engagement de la France à accompagner ces peuples dans leur marche vers le développement économique et démocratique, dans des partenariats respectueux des identités des partenaires, donnera plus d'assurance, que de prêcher la neutralité.

L'HORIZON AFRICAIN

M.r (Mouvement républicain)

Destin Gavet rend responsable la France des malheurs des Congolais

Certains partis d'opposition à l'instar du M.r (Mouvement républicain) de Destin Gavet qui n'est ni à l'opposition politique ni à la Fédération de l'opposition congolaise voire au Collectif des partis d'opposition, s'est exprimé sur les relations franco-congolaises depuis l'indépendance, à l'occasion du bref séjour du Président français Emmanuel Macron à Brazzaville, le vendredi 3 mars 2023. Dans une déclaration au vitriol, le jeune opposant accuse les français de torpiller la démocratie dans les pays africains. *«En 1997, le processus démocratique au Congo a été interrompu avec la complicité d'une compagnie pétrolière française, Elf, sous la bénédiction de l'ancien Président français Jacques Chirac»*, a-t-il, déclaré.

Pour Destin Gavet, la cassure de 1997 a plongé la démocratie congolaise dans une impasse. *«Cette implication directe d'Elf et de l'ancien Président français, Jacques Chirac, dans les affaires internes d'un pays souverain, est la conséquence absolue de la souffrance de la population congolaise, depuis 26 ans. L'année 1997 a marqué la fin de la démocratie au Congo et l'installation d'une tyrannie. Toutes les élections organisées depuis lors sont une mascarade, car le respect et la volonté du choix du peuple congolais n'est pas observé»*, soutient-il.

«Pour illustration, l'élection présidentielle de 2016 laquelle, jusqu'à ce jour, est l'exemple de la volonté du peuple de tourner la page P.c.t, a laissé un souvenir sombre dans la mémoire collective. En effet, deux anciens candidats sont à la maison d'arrêt de Brazzaville, depuis bientôt dix ans, en l'occurrence le général Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi-Salissa. Celle de 2021 ne demeure pas moins sombre, car deux anciens candidats y sont décédés, Guy-Brice Parfait Kolélas et Albert Oniangue», rappelle-t-il.

L'opposant en conclut que *«faire la politique au Congo pour le compte de l'opposition est un véritable risque, du moins être candidat à l'élection présidentielle face au candidat historique de P.c.t est synonyme de danger de mort ou d'emprisonnement»*, ajoute-t-il. *«Nous suivons avec une attention particulière les débats sur la réforme des retraites en France; nous constatons que la liberté d'expression s'exerce au sein de la classe politique, notamment à l'hémicycle et au sein des mouvements citoyens et syndicaux; que c'est magnifique d'exercer la politique et d'exprimer son opinion dans un pays démocratique», pense-t-il.*

Mais au Congo, la situation est préoccupante. S'adressant au Président Emmanuel Macron, à l'occasion de sa visite à Brazzaville, capitale de la France-Libre, Destin Gavet lui signale: «Vous êtes conscient de la souffrance qu'infligent les dirigeants congolais à l'endroit de notre population; vous êtes au courant de la dégradation du niveau de vie des populations congolaises et bien d'autres maux. Monsieur le Président, votre élection à la tête de la République Française était bien accueillie par la jeunesse africaine. Cette jeunesse voyait en vous un modèle de rupture de la France-Afrique. Hélas, ses attentes se sont volatilisées».

Destin Gavet, président du M.r

«Les bouleversements qui se font en défaveur de la France en Afrique de l'Ouest devraient vous alerter sur le besoin actuel de la jeunesse africaine d'obtenir une liberté totale et de s'approprier son destin», soutient-il.

«L'histoire politique de notre pays prouve à suffisance comment la pression populaire peut faire tomber un régime. Ici, nous faisons allusion à la chute brutale de l'abbé Fulbert Youlou, lors de la révolution des trois glorieuses favorisées par le non soutien de la France; l'histoire peut toujours se reproduire, car on n'invente pas la roue. La France doit comprendre que la jeunesse congolaise connaît le rôle qu'elle joue pour soutenir le régime en place à demeurer au pouvoir contre la volonté du peuple», précise-t-il. *«C'est la France qui aide le Congo, malgré sa mauvaise gouvernance, sa gestion opaque et ses nombreux scandales financiers; c'est la France qui plaide auprès des institutions financières internationales en faveur du régime de Brazzaville, pour que ce dernier continue de bénéficier des prêts financiers et aides de tout genre»*, relève-t-il.

«Monsieur le Président, nous ne disons pas que l'échec sur la gestion catastrophique de notre pays revient exclusivement à la France. Nous voulons plutôt dire que la France, par sa position stratégique et ses liens historiques avec le Congo, joue un rôle de pérennisation de ce système vomis par le peuple congolais. La France se comporte comme ce sapeur-pompier, quoiqu'ayant de quoi éteindre l'incendie, se contente d'observer la maison prendre feu ou encore comme ce médecin capable de stopper l'hémorragie, mais préfère assister ce patient se vider de son sang jusqu'à mourir. Oui Monsieur le Président, le Congo se vide de son sang, le Congo est en train de mourir», constate-t-il.

«Monsieur le Président, parce que le peuple congolais est privé, depuis 1997, de sa souveraineté de choisir librement ses dirigeants, la gouvernance électorale étant confisquée par le parti au pouvoir, en vue du refus de l'alternance politique et de la conservation du pouvoir, afin de s'accaparer des énormes potentialités en ressources naturelles, des recettes pétrolières chiffrées en milliards au détriment du peuple congolais qui n'a pas accès au développement et croupit dans la pauvreté, la misère et la précarité», a-t-il souligné.

Signalons tout de même que dans sa conférence de presse du lundi 27 février 2023 au Palais de l'Elysée, à Paris, Emmanuel Macron a répondu aux interrogations soulevées par Destin Gavet. Désormais, il *«n'y a plus une politique africaine pour la France, il faut renforcer ce que nous faisons et relevé les défis»*, a dit le Président français. Il l'a confirmé dans son discours à Brazzaville: *«Il faut assumer nos échecs et nos succès et passer à une logique solidaire de partenariat»*. Face à ces exigences des jeunes acteurs politiques et à la perte de ce qu'Emmanuel Macron appelle *«pré-carré»*, la France change de stratégie, pour *«bâtir des relations responsables»*. Avant de quitter Brazzaville, dans un discours devant la communauté française, Emmanuel Macron a réaffirmé son ambition de *«dépoussiérer»* la relation avec l'Afrique, en souhaitant que *«l'amitié»* avec le Congo s'appuie sur les pages *«glorieuses»* de leur histoire commune, *«pour bâtir des pages nouvelles, réinventées»*.

Propos recueillis par

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'éTAPE

Le saut de puce

Il faut dire que les usages diplomatiques ont vraiment évolués. On connaissait les visites d'Etat, les visites officielles, les visites de travail et les visites privées. Par les temps qui courent et les usages actuels, on ne sait plus. Les anciens d'ailleurs qui venaient chez nous, aimaient bien les visites d'Etat et les visites officielles. Ils étaient reçus en grande pompe, passaient une ou deux nuits chez leurs hôtes, accordaient des interviews et déposaient des gerbes de fleurs sur quelques monuments historiques, surtout lorsqu'il y avait une histoire coloniale commune. Ces anciens avaient la rhétorique pour discours; ils avaient de la bouteille, de la densité. Peut-être parce qu'ils étaient eux-mêmes une partie de l'histoire de leur pays.

Nous assistons aujourd'hui à une autre approche des relations internationales. La grande tradition des voyages de certains dignitaires est remplacée par des sauts de puces. Comme le dit si bien Claude Nougaro, leurs pieds sont ivres de sauts de puces. Ils sont pressés, pas par pas, bond par bond; ils sillonnent le monde, sans que leurs discours technocratiques, parfois puérils, ne soient audibles. Ils vendent des paroles d'occasion comme au marché aux puces.

Avec les anciens, il y avait une sorte d'ascèse aristocratique, dans le bon sens du mot. Avec les nouveaux, ce n'est même pas du populisme; c'est de l'enfantillage; c'est du caprice; c'est roturier. On fait «ami ami» avec la plèbe, avec l'underground. On désacralise la fonction.

Dans certaines sociétés, l'ami arrivé le soir doit y passer la nuit. C'est le signe de la considération. L'ami ne peut pas passer en coup de vent, surtout si c'est pour aller boire une bière juste au village voisin. Mais, seuls les aristocrates respectent les traditions, même dans l'altérité.

Dans certaines contrées, on se retrouve le soir au coin du feu pour la palabre et c'est le moment choisi par les puces pour s'abreuver du sang des humains. Et les sages de dire à l'assistance que les puces, avec leurs sauts à trajectoire brownien, finissent par atterrir sur le feu et ils y meurent, comme meurent les souvenirs de ceux qui n'ont pas pu être à la hauteur des devoirs de leurs importantes charges.

Prométhée

Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement)

Le directeur général, Armel Fridelin Mbouloukoué suspendu de ses fonctions

Coup de théâtre à la direction générale du Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement). Le directeur général, Armel Fridelin Mbouloukoué, a été suspendu de ses fonctions par note de service n°124 du 3 mars 2023, prise par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. L'intérim de la direction générale est assurée par Branham, le directeur des risques. Il avait été désigné par le comité de direction pour assurer «la continuité des affaires courantes» du Figa.

«En application de la résolution n°1 issue du comité de direction du Figa et de l'instruction de ce jour du Premier ministre chef du gouvernement, Monsieur Armel Fridelin Mbouloukoué, directeur général, est suspendu de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre», dit la note de service. *«En conséquence, il est fait interdiction à l'intéressé d'accéder aux locaux, équipements et services de l'établissement, pendant toute la période de la suspension»*, précise la note de service qui demeure muette sur la durée de la suspension.

La note de service de la ministre Mikolo entérine ainsi la décision prise par le comité de direction, le 17 février dernier. Ancien directeur général adjoint de la banque Société générale du Congo, Armel Fridelin Mbouloukoué fut nommé directeur général du Figa par le conseil des ministres du 11 août 2020, sur proposition d'Yvonne Adélaïde Mougani, alors ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel. En janvier 2021, le Figa était doté d'un capital initial de 15 milliards de francs Cfa, par le gouvernement de Clément Mouamba, pour lui permettre de jouer son rôle de garantie des prêts accordés par les banques et établissements de microfinances aux P.m.e (Petites et moyennes entreprises).

Le comité de direction a dressé un rapport sur *«l'examen des états financiers, avoirs et placements du Figa»*. Il relève *«des écarts financiers importants et des manquements graves dans la gestion des fonds», «des faits de mégestion, les faiblesses de la gouvernance, de la redevabilité, de la tenue des comptes financiers, de la délivrance des états financiers»*. Le directeur général suspendu n'aurait pas fourni des explications sur ces faits, même à la Haute autorité de lutte contre la corruption qui s'est intéressée à la gestion du Figa. On ne sait pas s'il y aura des suites judiciaires de cette affaire qui semble tomber droit dans ce que l'on dénonce d'anti-valeurs dans le pays, en matière de gestion publique. La C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation) ne semble pas encore être saisie du dossier.

Urbain NZABANI

Etats généraux de l'éducation nationale

Après la consultation de Brazzaville, cap sur l'élaboration d'un plan national

Initiée dans le cadre des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, la consultation départementale de Brazzaville, couplée aux ateliers thématiques, s'est déroulée du 16 février au 1er mars 2023, au Palais des congrès. Celle-ci a permis aux parties prenantes de cibler les problèmes déjà connus de notre système éducatif au niveau local et de proposer des pistes de solution. Les assises de Brazzaville ont mis un terme à une série de consultations organisées dans douze départements du pays. Dans son mot de clôture, le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko-Onanga, a salué l'apport des parties prenantes dans la réussite de cette consultation qui balise la voie vers les états généraux de l'éducation nationale.

Une vue des participants à la consultation départementale.

A travers l'organisation de ces états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, le gouvernement a décidé de faire le ménage dans le secteur de l'enseignement. Une action indispensable d'autant plus que notre système d'enseignement national est malade. Le Congo compte parmi les pays ayant un taux de scolarisation parmi les plus élevés en Afrique, mais dans la pratique, la situation est alarmante et nécessite des mesures d'urgence.

Plusieurs défis sont à relever pour assainir ce secteur: améliorer la qualité des enseignements et les conditions d'apprentissage; mettre en adéquation la formation qualifiante aux besoins de l'économie nationale et du marché de l'emploie ainsi que lutter contre la violence en milieu scolaire et universitaire et les inégalités sociales.

Durant plus d'une semaine, les trois cents participants à la consultation départementale étaient repartis en 15 commissions thématiques qui ont débattu sur sujets comme les infrastructures et l'équipement scolaire, universitaire de recherche et d'information professionnelles; la faisabilité des projets de recherche au regard des objectifs de développement; l'amélioration des conditions de vie ainsi que des carrières administratives des enseignants et les impératifs d'immersion aux technologies de l'information et de la communication, etc.

Dans son discours de clôture, Pierre Cébert Iboko-Onanga a remercié les acteurs impliqués dans la réussite de cet événement, pour leur disponibilité et leur apport destiné à améliorer le secteur de l'enseignement à Brazzaville. Il a rappelé l'importance de ces assises pour les générations futures. *«Certains pays dont le sous-sol ne regorge d'aucune richesse ont accédé au développement du fait de la formation des cadres et de la recherche. C'est autant dire combien vos pertinentes contributions boosteront l'environnement scolaire et universitaire, de sorte à générer des cadres compétitifs sur le marché de l'emploie, débarrasser de toute attitude sarcastique»*, a-t-il déclaré

Interrogé par la presse, sur l'objectif réel de ces assises, alors que les maux qui minent le système éducatif à Brazzaville sont connus, Clobert Ibinda, président de la Conapepco (Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo), a affirmé que *«les propositions qui seront validées à l'issue de cette consultation vont être transformées en loi et soumis au parlement pour adoption. Il y aura un budget qui sera exclusivement dédié à ce volet de l'éducation, de telle sorte que tout ce que nous avons retenu comme conclusion puisse avoir un plan de gestion financière»*. Il ne reste plus qu'à attendre les conclusions de ces états généraux, tout en espérant que les recommandations qui sortiront de cette concertation seront suivies et appliquées, pour redonner à notre système éducatif sa ferveur d'antan.

Roland KOULOUNGOU

Assemblée nationale

Contrôle de l'action gouvernementale et droits de l'homme

Le bureau de l'assemblée nationale a organisé, en collaboration avec le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), mercredi 1er mars 2023, une journée de sensibilisation des députés sur le contrôle de l'action gouvernementale et l'évaluation des politiques publiques, dans la perspective des droits de l'homme, sous le patronage d'Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale.

Les députés pendant la journée de sensibilisation.

Au cours de cette journée, les élus du peuple ont suivi deux communications. La première communication concerne les droits humains, *«thème s'il en est, pour l'exercice de la fonction législative et le contrôle de l'action du gouvernement. Il a vocation à mettre en lumière l'intérêt de l'approche basée sur les droits humains, dans le renforcement des capacités et de l'activité du député en tant que législateur et contrôleur».*

La deuxième communication concerne l'évaluation des politiques publiques. *«Thème d'importance pour le renforcement du contrôle de l'action du gouvernement. Il exige comme objectif de présenter les outils et les méthodes d'évaluation des politiques publiques et souligner les prérogatives et le rôle majeur que sont appelés à jouer les honorables députés dans ce noble exercice»,* a déclaré le président de l'assemblée nationale. *«De ce fait, il est nécessaire que les élus du parlement s'imprègnent des droits de l'homme qui sont une exigence de la bonne gouvernance dans tous les Etats du monde»*, a dit le représentant du Pnud.

Tribune Libre

Pour un nouveau modèle énergétique

Une nouvelle articulation du modèle énergétique devrait avoir pour trame d'une part, la mise en valeur des sources hydrauliques d'énergie adaptées et d'autre part, l'électrification des bassins de production, des agglomérations agropastorales, aux côtés des agglomérations industrielles. L'objectif est la mise en place d'une politique de développement territorial, par la transformation in situ et la commercialisation des potentialités locales.

L'observation de la carte de la dotation naturelle en capacités énergétiques d'origine hydraulique montre une concentration dans les territoires pouvant être considérés comme constitutifs du grenier du Congo, des sites pouvant fournir de l'électricité. Il en existe beaucoup d'autres, de taille réduite, mais pouvant couvrir les besoins en électricité des agglomérations agropastorales. En outre, dans le domaine de la production d'énergie, il y a l'approche de la production distribuée par des petites unités. En effet, la miniaturisation a rendu compétitive la production d'énergie à moindre coût pour des agglomérations à forte concentration agropastorale. Ce qui facilite la transformation sur place.

Il y a lieu de signaler que, pendant la période coloniale, des petites unités de production d'électricité avaient été installées sur les cours d'eau du Congo, pour faire tourner des huileries par exemple. Avec des coûts relativement moindres, certaines sources de production peuvent combler le déficit en énergie dans les zones rurales. Par exemple, les études pendant la période coloniale avaient montré que la mise en valeur des chutes de la Loufoulakari *«était un projet simple, de moindre volume de travaux, avec des machines d'une exploitation très facile et des extensions possibles jusqu'à 30.000 kw, et même pouvant être portées à 60.000 kw»*.

En réalité, il y a lieu de renforcer le rôle de *«l'Agence nationale de l'électrification rurale».*

Créée par la loi n°15/2003 du 10 avril 2003, l'Agence nationale pour l'électrification rurale (Aner) a pour rôle d'assurer la promotion de l'électrification rurale.

Mais, dans la mesure où la loi n°14-203 du 10 avril 2003 garantit la production et la gestion de l'électricité par l'initiative privée. Il y a lieu d'étendre le périmètre de l'Agence nationale de l'électrification rurale, l'expertise et à la chaîne d'approvisionnement de technologie microcentrales hydrauliques. Il y a donc lieu de *«décentraliser l'énergie, en construisant des mini-réseaux (appelés aussi mini-grids), dimensionnés à l'échelle d'un ou plusieurs villages et alimentés par un site de production qui leur est consacré».*

En outre, les communautés actives dans les divers bassins de production devraient être non seulement les bénéficiaires de l'électricité, mais surtout en être propriétaires. Une aussi forte implication des populations est le gage d'une gestion transformationnelle des zones rurales en vue de la diversification de l'économie.

Un autre aspect du modèle énergétique est la question de sa refondation institutionnelle. Forts des recommandations des institutions multilatérales d'aide au développement, certains pouvoirs publics africains se livrent à une privatisation tous azimuts, sur la base du *«psaume libéral»* selon lequel *«le secteur privé est plus efficace que le secteur public».* Ce mouvement, qui a pris de l'ampleur depuis au moins 1990, a consisté en la création des entités privées autonomes de production, de transport et de distribution de l'énergie.

Cette politique a plus ou moins réussi dans les pays qui avaient déjà construit des larges boulevards énergétiques, notamment pour la consommation domestique. La libéralisation du secteur n'est intervenue qu'au regard de la forte demande des industries en énergie. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des pays en voie de développement. Les principales motivations de l'engagement de la Banque mondiale pour la privatisation de ce secteur, dans les années 1990 sont, d'une part les maigres résultats financiers des entreprises publiques et d'autre part, *«l'augmentation des capitaux privés disponibles pour les investissements mondiaux dans le secteur de l'électricité».*

A en croire les analystes de la Banque mondiale, le cœur du service public en matière d'énergie dans les pays en développement, ne doit être que l'acheminement, parce qu'en matière de production, *«les coûts d'investissement et d'exploitation des projets d'énergie dans les régions rurales sont élevés au regard des recettes potentielles, de sorte que les taux de rentabilité sont inintéressants pour les investisseurs privés. Rares sont les projets privés relatifs à l'énergie rurale et aux sources d'énergie renouvelables qui sont commercialement viables ou compétitifs par rapport aux possibilités d'investissement dans le sous-secteur de la production».*

Cependant, l'étude réalisée en Côte-d'Ivoire sur la privatisation de l'énergie conclut, de manière pertinente, que «d'abord, il n'y a pas de raisons décisives pour penser que l'assainissement des entreprises publiques ne peut résulter que de l'initiative privée». Ensuite, *«qu'il n'y a pas de loi d'airain qui ferait de la privatisation un passage obligé pour les entreprises publiques en difficulté. Le secteur international de l'électricité compte d'ailleurs des sociétés publiques très performantes».* L'appropriation de l'énergie par les populations dans les zones rurales qui sont par ailleurs les bassins de production, est également un mode de réforme dans le secteur énergétique.

Louis BAKABADIO

In «La diversification économique en question», Editions LMI (Janvier 2022). PP 69 à 74. Les références de citations sont à retrouver dans le livre.

CANAL+

Y'A PIMENT DANS TELE

LES MATCHS LES + CHAUDS,
LES SERIES LES PLUS FORTES

POUR TOUT REABONNEMENT *
— 15 JOURS —
OFFERTS
A TOUT CANAL+
C'EST PUISSANT DÈH

92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

CANAL+ CONGO

*Offre valable jusqu'au 31/03/23 pour tout réabonnement à votre formule actuelle. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+. Offre valable pendant 15 jours. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

Journée mondiale de la protection civile

Vers une plateforme interactive de partage de données pour une alerte précoce efficace

Depuis le 1er mars 1972, l'humanité célèbre, chaque année, la journée mondiale de la protection civile. C'est à cette date que la constitution de l'O.i.p.c (Organisation internationale de la protection civile) est entrée en vigueur. En République du Congo, le Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, par l'entremise du Commandement de la sécurité civile, dirigé par le général de police de première classe Albert Ngoto, a commémoré cette journée, à travers un atelier qui s'est étalé du 28 février au 1er mars 2023, à Brazzaville, sous le thème: *«Le rôle des technologies de l'information dans l'évaluation des risques»*. Entre autres recommandations formulées à l'issue de cet atelier on peut citer: convoquer une réunion technique des experts, parties prenantes, à la mutualisation de connaissances, pour la mise en place effective d'une plateforme interactive de partage de données, en vue d'une alerte précoce efficace des menaces, dangers et catastrophes.

L'atelier organisé par le Commandement de la sécurité civile a aussi recommandé de faire un plaidoyer pour la mise en place d'un fonds de gouvernance de risques, qui va aider l'ensemble des administrations concourant à la gestion des risques, à mieux préparer les missions conjointes d'évaluation, afin de permettre une évaluation intégrée et globale des menaces et dangers identifiés; légiférer sur la protection civile; identifier chaque structure concernée par la gestion des risques et créer des clusters; créer des groupes mixtes d'intervention rapide par type de risque préétabli à travers un arrêté interministériel et identifier les acteurs devant intégrer lesdits groupes mixtes.

A l'initiative du Commandement de la sécurité civile, l'atelier a eu un caractère horizontal, car il a regroupé 126 participants issus de différentes structures, notamment les départements ministériels suivants: économie forestière; aménagement du territoire, infrastructures et entretien routier; affaires sociales, solidarité et action humanitaire; santé et population; affaires foncières; intérieur, décentralisation et développement local.

A cela s'ajoutent les directions générales des collectivités locales, de l'environnement, des affaires foncières, du cadastre et de la topographie; les directions centrales et structures nationales telles que la météorologie, le Centre national d'inventaire et d'aménagement forestier; l'Anac; l'Asecna; l'A.r.p.c.e; Congo-Télécom; l'Irsen; le B.e.a, la D.gas.com, la Croix-Rouge; les sociétés Slog, Faaki, Aerco et Qriska.

Pour le général de police Albert Ngoto, commandant de la sécurité civile, le Congo, comme tant d'autres pays, est aussi sujet à de multiples crises mettant en péril les vies, dans un environnement déjà fragilisé par le changement climatique. L'impact de ces crises amplifie celui des situations d'urgence d'origine naturelle telles que les inondations, les mouvements de terrain dans toutes leurs variantes, la sécheresse, les feux de brousse et de forêt, sans toutefois oublier les urgences d'ordre technologique et sanitaire.

Le présidium pendant l'atelier.

Les sapeurs-pompiers pendant l'atelier.

Pendant deux jours, les participants à l'atelier ont été édifiés entre autres, sur: l'évaluation des risques, centre d'intérêt pour la sécurité civile; les nouvelles approches et les nouveaux outils du numérique au Congo, pour mieux gérer le territoire et sauver les vies; les défis et les enjeux de la mise en place d'un Centre opérationnel de sécurité; la prévision météorologique et l'alerte précoce; le rôle des technologies drones dans l'évaluation des risques, sous prisme des catastrophes et autres aspects relevant de la gestion des risques, etc.

A propos de cette dernière thématique par exemple, l'adjudant Sthavel Dharwyn, spécialiste en drone au G.p.c (Groupement para-commando) de Brazzaville, a démontré que lors d'un événement ou d'une catastrophe majeure, il est possible de limiter ou de réduire considérablement les dégâts ou les pertes en vies humaines, en faisant usage des drones, pour la collecte des données, aux fins des réponses appropriées par la hiérarchie.

Le général de police Albert Ngoto, qui a été au cœur de cette initiative, avec son staff, a insisté sur le fait que nul n'est à l'abri des catastrophes, ni ne peut seul y faire face. D'où l'intérêt de partager l'expérience positive des administrations et organismes, dans l'utilisation des outils issus des technologies de l'information, pour l'analyse et l'évaluation des risques; étudier la possibilité de mettre en commun les connaissances des uns et des autres, à travers une plateforme interactive de partage de données, en vue d'une alerte précoce efficace au niveau national.

Souhaitons que cette initiative horizontale qui a regroupé les représentants de nombreuses structures, finisse par créer une dynamique nationale autour de la notion de protection civile.

Joseph MWISSI NKIENI

Congo - F.m.i

Atelier sous-régional à Brazzaville, sur les régimes suspensifs douaniers

L'Afritac-centre (Centre régional d'assistance technique du F.m.i (Fonds monétaire international) pour l'Afrique centrale a organisé, du lundi 6 au jeudi 9 mars 2023, à Brazzaville, un atelier sous-régional sur le renforcement de la gestion, du suivi et du contrôle des régimes suspensifs et des exonérations par les douanes de la C.e.e.a.c (Communauté économiques des Etats d'Afrique centrale).

Ouvert par Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances, cet atelier a réuni les représentants de 9 pays sur les 11 que compte la C.e.e.a.c. L'objectif de cet atelier était d'évaluer les stratégies, pratiques et défis actuels des douanes, dans la gestion, le suivi et le contrôle des exonérations et des régimes suspensifs au niveau de chaque Etat, ainsi que d'identifier et initier les mesures qui leur permettront de renforcer leur dispositif, en vue de réduire les abus et pertes de recettes.

«L'atelier de Brazzaville a le grand mérite d'intervenir à un moment où la plupart de nos pays, sinon tous, se sont engagés dans de vastes chantiers de réformes économiques et financières, dont l'un des enjeux majeurs réside dans la nécessité de rationaliser les mécanismes de mobilisation de la recette publique», a déclaré Jean-Baptiste Ondaye.

Selon Jean-Baptiste Ondaye, *«il est légitime pour les Etats de recourir aux exonérations et aux régimes suspensifs dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement économique et social. Cependant, la pratique douanière met en évidence certaines faiblesses dans la maîtrise du cycle de vie des régimes dérogatoires. Ces faiblesses aggravent ainsi les facteurs négatifs dans le processus de mobilisation des recettes. C'est la raison pour laquelle l'atelier de Brazzaville a vocation, principalement, à renforcer les capacités des gestionnaires et principaux collaborateurs des structures en charge du suivi des exonérations et des régimes suspensifs».*

Mucodec (Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit)

Les 40.0000 sociétaires ont tenu les assemblées générales locales

Les assemblées générales ordinaires tenues du 13 février au 1er mars 2023, par l'ensemble des Caisses locales du réseau Mucodec (Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit) ont fait ressortir les efforts collectifs qui contribuent au développement du réseau, reflétant ainsi sa bonne santé financière durant l'année 2022. Jusqu'au 31 décembre 2022, le réseau Mucodec a atteint plus de 40.0000 sociétaires, avec des dépôts totalisant 196 milliards 960 millions de francs Cfa, pour un bilan annuel de 488 milliards 582 millions de francs Cfa.

Aurélien Nganziami.

Une assemblée générale ordinaire à la Fédération.

Les résultats présentés au cours des assemblées générales ordinaires locales ont été confirmés par Aurélien Nganziami, directeur régional Brazza-Pool, représentant la fédération des Mucodec à la dernière assemblée générale de la Caisse locale de la Tsiémé, à Brazzaville, lundi 27 février 2023. Le message était livré à cette occasion aux sociétaires de cette caisse locale et lors d'une conférence de presse qui a clôturé la série des assemblées générales ordinaires des 13 caisses locales de Brazzaville.

Ces résultats ont dépassé, ces dernières années et particulièrement en 2021 et 2022, les prévisions commerciales et financières. Pour les responsables du réseau Mucodec, ces performances commerciales et financières n'ont jamais été atteintes au cours de l'histoire du réseau. Depuis 1984, les Mucodec, qui cumulent à ce jour 39 ans d'existence, constituent le premier réseau de microfinance au Congo, en termes d'implantation sur le territoire national, du nombre de comptes ouverts, d'épargne gérée et du volume des crédits accordés. Le réseau compte 45 caisses locales et points de vente sur l'ensemble du territoire national. Pour le chiffre d'affaires qu'on peut appeler produit net bancaire ou produit net financier est autour de 32 milliards 454 millions de francs Cfa en 2022. Au regard de l'analyse comparative entre 2021 et 2022, il y a eu une progression de 6 milliards de francs Cfa.

Selon le directeur régional Aurélien Nganziami, les Mucodec ont totalisé «39 ans d'existence en 2023. En 2024, elles vont commémorer les 40 ans de leur création. *«Cet anniversaire sera célébré dans l'ensemble de nos caisses. Nous avons pris deux décisions stratégiques et majeures, avec pour rappel que les Mucodec ont créé une société d'assurance. Le réseau a décidé de souscrire tous les sociétaires à ses frais. Concernant la carte monétique, en cas de perte, la fabrication est supportée par l'assurance. La deuxième décision est la contribution de 100.000 francs Cfa des Mucodec en cas de décès d'un sociétaire, quelle que soit la caisse locale. Nous continuons accompagner nos sociétaires dans le cadre des projets»,* a-t-il précisé.

Selon les statistiques, les assemblées générales se sont bien déroulées. Elles ont connu une progression de participation à plus de 24% par rapport à 2021. La plupart des interrogations au cours de ces rencontres ont porté sur des questions d'intérêt général. Des propositions ont été faites. Cela permettra aux services des Mucodec d'y réfléchir, pour améliorer les produits et services des Mucodec.

Martin BALOUATA-MALEKA

8 mars, journée internationale des droits des femmes

La place de la femme dans l'industrie numérique, pour un monde plus égalitaire

Cela fait 46 ans, jour pour jour, que les Nations unies ont décrété le 8 mars Journée internationale de la Femme. Le thème de cette année s'intitule «pour un monde digital inclusif: Innovation et technologie pour l'égalité des sexes». L'inclusion numérique est un enjeu majeur dans un monde de plus en plus digitalisé. En effet, ce monde digital en constante évolution est dominé par des entrepreneurs qui ont révolutionné l'industrie numérique et ont transformé la façon dont nous interagissons avec la technologie.

Par Lydie Patricia Ondziet.

Les noms les plus connus incluent des fondateurs tels que Elon Musk (SpaceX, Telsa et Neuralink), Jeff Bezos (Amazon), Mark Zuckerberg (Facebook), Jack Ma (Alibaba group) et Sundar Pichai (Google) pour ne citer que quelques exemples. Cependant, malgré le succès de ces entrepreneurs, cette industrie est largement dominée par les hommes. Il est, donc, important de se pencher sur les raisons de cette inégalité et d'explorer les efforts en cours, pour promouvoir l'égalité des sexes dans ladite industrie.

L'inégalité homme-femme dans ce domaine est mise en évidence par les stéréotypes de genre associés à la technologie et à l'informatique, les biais de recrutement, la discrimination salariale, la culture d'entreprise compétitive et le manque de modèle féminin en vue. Ainsi, ces facteurs peuvent dissuader les femmes de poursuivre une carrière dans cette branche et contribuer à la sous-représentation des femmes dans l'industrie numérique.

Dans un monde où les technologies numériques sont omniprésentes, il est crucial de s'assurer que tous les groupes, y compris les femmes, aient accès aux opportunités offertes par cette révolution technologique. Un monde digital inclusif implique la création d'environnements innovants qui permettent une utilisation équitable et égale des technologies pour tous les genres. Cela nécessite de briser les barrières d'accès et d'alphabétisation numérique, ainsi que de garantir l'égalité de chance en matière d'éducation et de formation aux technologies numériques.

En rendant l'innovation et la technologie accessibles à toutes les personnes, indépendamment de leur sexe, cela peut encourager la participation active des femmes à la vie économique, sociale et politique de nos sociétés, à l'accès plus facilement aux soins de santé, en leur offrant une plus grande liberté de choix, en réduisant les disparités salariales. Cela ouvre la voie à un monde plus égalitaire, où toutes les voix sont entendues et toutes les contributions sont valorisées.

Rebecca Enonchong

La professeure Francine Ntoumi se bat pour favoriser l'accès des filles aux carrières scientifiques.

Il est important de prendre des mesures pour atténuer ces obstacles et encourager davantage de femmes à s'engager dans les métiers du numérique, afin de renforcer la diversité et l'inclusion dans l'industrie et d'assurer que les bénéfices de la technologie soient accessibles à tous, indépendamment du genre. De nombreuses entreprises ont commencé à mettre en place des programmes visant à promouvoir l'égalité des sexes dans ce domaine, tels que des initiatives de recrutement de femmes et des programmes de mentorat pour les femmes travaillant dans cette branche.

En outre, de nombreuses organisations ont été créées pour aider à combler l'écart de genre dans l'industrie numérique. Par exemple, Girls Who Code est une organisation à but non lucratif qui vise à encourager les filles à poursuivre des carrières dans la technologie et à fournir des compétences en programmation et en informatique. Il y a, également, des groupes de femmes dans ce secteur qui fournissent un soutien et des ressources aux femmes travaillant dans le domaine.

Toutefois, il y a quand même, malgré tout, des femmes entrepreneures qui sont très connues dans le monde du digital, telles que Sheryl Sandberg, Susan Wojcicki, Safra A. Catz, pour ne citer que celles-ci en Occident. De plus, ces femmes ont eu un impact significatif sur l'industrie numérique, en devenant des leaders dans leurs entreprises respectives. Ensuite, elles ont travaillé pour rendre ce secteur d'activités plus inclusif.

Quant à l'Afrique, elle n'est pas non plus restée en marge. Elle a, également, des femmes entrepreneures talentueuses et inspirantes dans le monde du digital, telles que Rebecca Enonchong (Cameroun), Clarisse Iribagiza (Rwanda), Ory Okolloh (Kenya), Juliet Ehimuan (Nigéria), Funke opeke (Nigéria). Ces femmes entrepreneures ont, toutes, apporté des contributions importantes à l'industrie numérique en Afrique.

En réalité, toutes ces femmes entrepreneures aussi bien en Occident qu'en Afrique sont de véritables sources d'inspiration pour toutes celles qui veulent poursuivre des carrières dans ce domaine passionnant et en constante évolution. Tout porte à croire, aujourd'hui, que l'industrie numérique figure parmi les métiers d'avenir. Il s'agit, à cet effet, de vulgariser ces différentes professions liées au monde digital inclusif, qui visent à rendre les technologies de l'information et de la communication accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

Ces métiers incluent le développement d'applications accessibles, la spécialisation de l'accessibilité numérique, la conception d'interface utilisateur accessible, le test d'accessibilité et le conseil en accessibilité numérique. Ces activités sont, également, importantes, pour favoriser l'inclusion et la diversité dans notre société numérique. Cependant, des progrès sont en cours, grâce aux initiatives des entreprises, des organisations et des groupes de femmes, pour atténuer ces obstacles et encourager davantage de femmes à poursuivre des carrières dans le numérique. Ce travail devrait se poursuivre, afin de promouvoir l'égalité des sexes dans l'industrie, de garantir la possibilité à tout le monde de bénéficier des avancées technologiques et contribuer ainsi à leur développement. Nonobstant le manque de visibilité de la femme dans l'industrie numérique, la génération Z féminine pourrait, à cet effet, changer la donne, en s'investissant dans la conception, afin de se hisser en tête du hit-parade.

Lydie-Patricia ONDZIET
Présidente de l'Association la Trinité;
Présidente de Renaissance Alkebulan;
Membre de l'Association panafricaine d'Aquitaine;
Membre de la Plateforme des Associations féminines de Développement.

Mondésire Ikando, présidente du cercle de réflexion «Women center»

«Ramener les femmes et les jeunes filles dans un univers de confiance en soi»

Présidente du cercle de réflexion pour les femmes, *«Women center»*, Mondésire Ikando, journaliste à Télé-Congo, organise, samedi 18 mars 2023, à l'Hôtel Saphir de Brazzaville, une rencontre réservée aux femmes, appelée *«Mwasi ya lobi».* C'est la première édition de cet événement qui entend assurer l'accompagnement psychologique et morale des femmes, qui veulent jouer leur rôle de leadership dans la société. A travers l'organisation de la première édition de cet événement, *«Women center»* veut redonner l'espoir aux nombreuses femmes qui en ont besoin, par le partage d'expériences et l'échanges de témoignages. Mars étant considéré comme le mois de la femme, Mondésire Ikando a saisi cette opportunité pour mettre ce concept en place. Dans l'interview qu'elle a bien voulu nous accorder, elle édifie l'opinion publique sur cet événement qui est à sa première édition.

Mondésire Ikando, présidente de Women center.

L'affiche annonçant la première édition Mwasi ya lobi.

**** Madame la présidente de «Women center», pouvez-vous présenter votre cercle de réflexion?***

** Merci monsieur le journaliste! *«Women center»* est un cercle de réflexion pour les femmes venant de différents horizons, pour se partager des expériences, des histoires vécues, afin de donner espoir à celles qui l'ont perdu. Nous aidons les femmes à devenir meilleures que ce qu'elles ont été hier, à travers nos séances de coaching, de conseils et de motivation qui les boostent à réaliser leurs projets et à aller de l'avant.

La femme a toujours eu sa place dans la société. Seulement, elle est parfois ignorante de ce qu'elle peut apporter dans cette société. Avec le manuel de développement personnel mis en place par *«Women center»,* elle peut se réaliser comme actrice du véritable développement de notre société. D'où l'existence du cercle de réflexion, pour aider et assurer la bonne orientation de la femme et de la jeune fille, afin qu'elles s'imposent à travers leurs qualités, leurs potentiels, pour devenir de plus en plus des personnalités qui apportent leur contribution au progrès de notre société.

**** Vous organisez, le samedi 18 mars prochain, la première édition de «Mwasi ya lobi», la femme de demain, en français, quel contenu donnez-vous à cet événement et qu'est ce qui sera au programme?***

** Effectivement, le 18 mars prochain, nous allons organiser notre première édition de *«Mwasi ya lobi»*, en faveur des femmes et de la jeunesse congolaise. S'agissant du contenu de notre évènement, il sera inédit, pour le simple fait que nous nous occuperons de la personnalité de la femme, sa santé morale, ses réflexions, son sens du savoir-faire et sons sens de responsabilité, pour être capable de prendre de bonnes décisions face aux défis, challenge qui se présentent à elles ou devant les épreuves, grâce à nos différents conférenciers qui évoluent dans les domaines où les jeunes sont de plus en plus victimes. Au cours de ces échanges, il y aura des témoignages faits par les membres de *«Women center»,* du véritable vécu, afin de fortifier celles qui sont en difficultés, pour les aider à croire en elles et à développer leur leadership.

**** Quelle est la particularité de votre évènement, Mwasi ya lobi?***

** La particularité de notre évènement, c'est de ramener les femmes et les jeunes filles dans un univers de confiance en soi, car il est le seul moyen permettant à la femme de devenir et d'exceller de plus en plus. L'un des objectifs est d'aider la femme à promouvoir son potentiel et gagner sa vie par la sueur de son front.

Propos recueillis par Narcisse MAVOUNGOU

Droits de l'homme

Des organisations de la société civile déplorent la mort d'un citoyen en détention

Selon les responsables des organisations regroupées au sein de la Plateforme des organisations de la société civile pour les droits humains et la démocratie, Armany Miayoukou, un citoyen congolais arrêté le 2 décembre 2022, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, est décédé le 4 décembre 2022, soit trois jours après, au Commissariat central de police de la Mfoa (Plateau des 15 ans), dans le troisième arrondissement Moungali), suite aux tortures qu'il aurait subies. Les activistes des droits de l'homme condamnent cet acte et dénoncent le non-respect des droits humains dans les cellules de détention de la Force publique.

C'est à travers un point de presse fait, jeudi 2 mars 2023, au domicile d'Antoine Diatsokina, père d'Armany Miayoukou, que les responsables des cinq organisations membres de la Plateforme des organisations de la société civile pour les droits humains et la démocratie, à savoir l'A.t.v (Association terre et village), l'A.d.p.p.a (Association pour la promotion et la défense des droits des populations autochtones), le C.u.d.h.o.c (Cercle uni pour les droits de l'homme et culture de paix), le C.a.d (Centre d'actions pour le développement), et la Fondation Ebina), ont rendu publique l'information concernant la mort en détention d'un citoyen congolais.

Avant que la plateforme ne fasse sa déclaration, Antoine Diatsokina, père de la victime, s'est réjoui de la visite des défenseurs des droits humains, qui lui ont apporté un soutien moral jusqu'à l'accompagner au tribunal et l'aider financièrement, afin d'organiser les funérailles de son fils.

Les dirigeants de la société civile avec les parents d'Armany Miayoukou.

Dans une déclaration lue par Trésor Nzila Kendet, dirfecteur exécutif du C.a.d, et intitulée, *«Décès d'un détenu en garde à vue sous la torture»*, les organisations de défense des droits de l'homme ont rapporté que *«le 2 décembre 2022, cinq jeunes hommes (Armany Miayoukou, Jocelyn Nkassa, Habib Kinouani, Vivien Ngouama et Junior Malonga) sont arrêtés, sans mandat, par des policiers dans une buvette située sur l'Avenue Simon Kimbangu, dans la commune de Makélékélé, à Brazzaville. Durant trois jours, leurs familles partent à leur recherche sans succès. Il faudrait attendre le 5 décembre 2022, pour que les parents d'Armany Miayoukou soient informés par un policier, qui a requis l'anonymat, du décès de leur fils, au sein du Commissariat central de la Mfoa, dans la nuit du 4 au 5 décembre 2022. Sur place, les parents se heurtent à un mur de silence de la part des policiers. Grâce à des connaissances bien placées, ils finissent par savoir que le corps d'Armany se trouvait à la morgue du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, après avoir été déposé aux environs de 1h 14 minutes, le 4 décembre 2022. A la morgue, ils réussissent à voir son corps. Ce dernier présente des traces de tortures et de violences, avec des plaies visibles au niveau des poignets, de la tête, aux pieds. Le 9 décembre, la famille Miayoukou porte plainte. Les conclusions de l'autopsie indiquent des coups et blessures volontaires, comme causes exactes du décès».*

«Dans ces conditions, la famille s'est rapprochée de l'Inspection générale de la police et du Tribunal de grande instance, afin d'établir les circonstances exactes du décès, pour que les responsabilités soient établies», a ajouté Trésor Nzila Kendet. Les résultats de l'autopsie sont disponibles depuis le mardi 28 février 2023. *«Les conclusions de l'autopsie sont claires: Armany Miayoukou a été torturé»*, a soutenu Trésor Nzila. D'autres parents dont les enfants sont encore incarcérés d'une manière arbitraire au Commissariat de la Mfoa, ont pris part à ce point de presse. Ils réclament la remise en liberté de leurs enfants. Le commissariat de police s'est emmuré derrière un lourd silence, ne disant rien de ce qui est reproché à ces jeunes. La Constitution actuelle prescrit, dans son article 11, que *«toute personne arrêtée est informée du motif de son arrestation et de ses droits, dans une langue qu'elle comprend. Tout acte de torture, tout traitement cruel, inhumain ou dégradant est interdit».* Pourquoi dans les commissariats de police on pratique l'omerta sur les cas d'arrestation? La question reste posée.

Narcisse MAVOUNGOU

Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat

Le Figa va devenir un établissement public à caractère industriel

Le conseil des ministres du mercredi 1er mars 2023 a adopté un projet de loi portant transformation du Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des micros, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat), en un établissement public à caractère industriel et commercial. Ce projet, présenté par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, s'inscrit dans la vaste réforme du dispositif institutionnel d'appui à la promotion et au développement des P.m.e (Petites et moyennes entreprises) et de l'artisanat.

Mme Jacqueline Lydia Mikolo.

Selon le compte-rendu du gouvernement, le Figa est un instrument destiné à faciliter l'accès des promoteurs de projets au crédit et à promouvoir l'emploi des jeunes. Sa création découle de la vision du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, matérialisée par son projet de société, *«Ensemble, poursuivons la marche».*

Dans sa version initiale, le Figa s'est heurté aux principales difficultés suivantes: inadéquation de son activité de garantie sous sa forme juridique actuelle d'établissement public administratif, interdisant notamment la détention d'un compte bancaire; impossibilité de réaliser certains actes d'accompagnement juridique, d'assistance comptable ou commerciale; difficulté à mobiliser des ressources auprès des partenaires nationaux et internationaux.

La transformation du statut juridique du Figa va ainsi permettre de renforcer sa gouvernance, grâce à la mise en place des organes de contrôle prévus par le droit Ohada; rendre obligatoire la mise en place d'une comptabilité et rendre possible la certification des états financiers; élargir ses sources de financement, grâce à la mobilisation de ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et étrangers.

Education

Un nouveau syndicat, le Conatrade, a vu le jour

Le mouvement de grève générale déclenché lundi 20 février 2023, par la coordination nationale de la P.s.e.n (Plateforme syndicale de l'éducation nationale) qui est suivi de manière mitigée a trouvé des voix discordantes. A commencé par le Ministère de l'enseignement préscolaire, secondaire et de l'alphabétisation qui appelle les enseignants à travailler normalement. La semaine dernière, c'est un nouveau syndicat, le Conatrade (Conseil national pour la transparence et les droits des enseignants) dont le secrétaire général est Yvon Cédric Pambou, qui a fait sa sortie et qui appelle les enseignants à reprendre normalement le travail.

Dans une déclaration, le Bureau exécutif national du Conatrade a informé les nouveaux et anciens enseignants fonctionnaires de sa sortie officielle. Son objectif est de lutter pour les droits des enseignants, particulièrement la prise en compte de la première prise de service au niveau de la solde, les rappels de solde d'activités et la mise en application du statut particulier des enseignants.

Aussi, le Conatrade pense-t-il apporter son soutien multiforme à la C.d.e.p.e (Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement), en ce qui concerne, par exemple, l'intégration de tous les collègues à la Fonction publique et le payement régulier de la bourse. Les deux mouvements syndicaux ont donc pensé signer un accord de partenariat, afin d'unifier leurs forces et lutter efficacement ensemble. Pour ce faire, les membres du Bureau exécutif national du Conatrade demandent à tous les nouveaux et anciens fonctionnaires de les rejoindre dans ce combat pour obtenir le règlement de leurs situations.

Yvon Cédric Pambou.

Chers Lecteurs et Lectrices,

La Rédaction de L'Horizon Africain à Brazzaville est désolée du désagrément causé par la non accessibilité du site Internet lhorizonafricain.com, depuis la journée du lundi 27 février 2023.

Cette situation a été causée par une action malveillante, notamment l'attaque de notre site par des pirates en ligne.

Notre webmaster est en plein travail pour remédier à cette situation due indépendamment de notre volonté.

La Rédaction de L'Horizon Africain vous assure que dès la semaine prochaine, le contenu du site sera rétabli et il sera de nouveau accessible.

Avec toutes nos excuses!

La Rédaction de L'Horizon Africain.

Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat

Vers l'institution de la Foire de l'entrepreneuriat

Le conseil des ministres du mercredi 1er mars 2023 a adopté un projet de décret portant institution de la foire de l'entrepreneuriat. Cette création proposée découle du constat que les P.m.e (Petites et moyennes entreprises), grand bassin de main-d'œuvre, d'ingéniosité et de créativité, sont un des maillons de l'élargissement de la base productive nationale.

La foire, dont l'institution est projetée, sera un espace d'information, de formation et de formalisation pour les entrepreneurs concernés. Elle leur offrira un espace d'expression, d'échange et de visibilité, eux qui sont les premiers acteurs de transformation des produits locaux.

Destinée à les sublimer, la foire annuelle leur permettra d'exposer leur savoir-faire, de commercialiser leurs produits, de faire connaître les très petites, petites et moyennes entreprises et industries, dans un cadre approprié institué par les pouvoirs publics. Cette initiative sera un des outils, avec l'Agence de développement des T.p.e et P.m.e déjà opérationnelle, grâce auquel se fera la mobilisation des Congolaises et Congolais, notamment les femmes et les jeunes, afin que le développement de l'entrepreneuriat leur permette de sortir de la précarité et de la dépendance financière, rapporte le compte-rendu du gouvernement.

Chaque jeudi
L'Horizon Africain sur le site internet : www.lhorizonafricain.com

L'un de nos devoirs est celui de la fraternité, émanation de l'unité et de l'amour fraterne

Par Dieudonné Antoine-Ganga

La République du Congo, notre beau pays, est dans sa 63ème année depuis son indépendance acquise le 15 août 1960. Ainsi, il a un demi-siècle et treize ans. Le Congo est entré dans le club des sexagénaires. En 60 ans, tous les Chefs d'État qui l'auront dirigé ou le dirigent, les six Présidents, Abbé Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Débat, Marien Ngouabi, Joachim Yhombi-Opango, Pascal Lissouba et Denis Sassou-Nguesso, ont eu, souvent, à prononcer dans leurs discours trois mots clés: unité; paix et fraternité. Tout en nous demandant soit «d'enlever tout obstacle sur le chemin de la paix, de transcender nos égoïsmes et nos divisions, nos rancœurs et méchancetés inutiles, pour la construction d'un Congo démocratique, digne de nos meilleures traditions sociales et morales animées par l'esprit de famille élargie, l'esprit de fraternité et de solidarité agissantes» soit «de jeter les bases d'un Congo nouveau, moderne, de développement, de progrès, prospère pour toutes les Congolaises et tous les Congolais, un pays de tolérance, de respect mutuel et de fraternité». Ainsi, pour consolider cet esprit de fraternité entre tous les Congolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, sous la présidence de M. Alphonse Massamba-Débat, l'on s'appelait «frères». Sous le Président Marien Ngouabi, c'était «camarades».

Pourquoi me permettrais-je de parler du devoir de fraternité?

Je me le permettrais, pour la simple raison que nous chantons dans notre hymne national: «Oublions ce qui nous divise, soyons plus unis que jamais, vivons pour notre devise: Unité, Travail, Progrès». Donc, l'un de nos devoirs est celui de la fraternité, émanation de l'unité et de l'amour fraternel qui en sont les fondements. Une loi d'amour qui doit nous unir aux autres, sans aucune distinction. Une loi qui fait appel à l'altruisme et au sens du devoir.

Mais, qu'est-ce-que le devoir?

Selon le Larousse, le devoir est *«ce que l'on doit faire et qui est défini par le système moral que l'on accepte, par la loi, par les circonstances».* Quant à la fraternité, le Larousse la définit comme *«le lien existant entre personnes considérées comme membres de la famille humaine».* En un mot, la fraternité est le lien qui nous unit. Lorsque, dans le monde ou au Congo, l'on prononce le mot *«fraternité»*, chacun pense immédiatement aux associations des personnes. Tel est le cas des fraternités des grandes écoles, des associations religieuses ou des «Mizikis», etc. La fraternité, c'est aussi le fait, pour les hommes, d'être frères, nés d'une même mère ou d'un même père. Elle traduit donc la double relation, comme les axes d'un plan: l'axe vertical de la relation filiale et l'axe horizontal de la relation d'égalité entre les fils.

La fraternité est aussi l'expression du lien moral qui unit une fratrie. Étymologiquement, le sens originel du mot fraternité vient du mot latin «fraternitas» qui fait référence à la relation entre frères. Voilà pour le sens strict.

Mais, au-delà de la consanguinité, le sens de la fraternité s'est étendu. Et, dans son extension, elle est devenue un modèle de vivre ensemble. Elle représente un lien entre peuples. La fraternité désigne, alors, le sentiment profond de ce lien et comporte une dimension effective. Ainsi donc, la fraternité peut avoir un sens plus ou moins large. L'on peut parler de fraternité pour une fratrie, ou de la fraternité d'armes qui unit des combattants, par exemple les *«Anciens enfants de troupe»* (A.e.t) chez nous, ou, dans son sens le plus large, de fraternité universelle qui s'exprime notamment dans l'idéal philosophique du cosmopolitisme.

Le Président abbé Fulbert Youlou (Novembre 1959-Août 1963).

Le Président Alphonse Massamba-Débat (Août 1963 - septembre 1968)

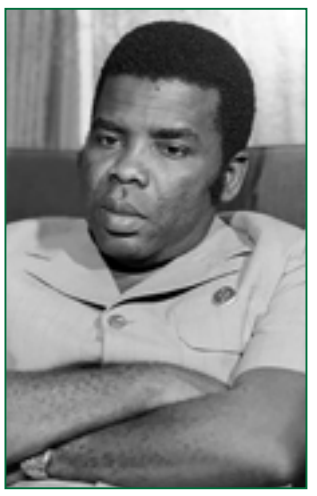

Le Président Marien Ngouabi (Décembre 1968 - Mars 1977)

Le Président J. Joachim Yhomby-Opango (Mars 1977-Février 1979)

Le Président Pascal Lissouba (Août 1992 - Octobre 1997)

Le Président Denis Sassou-Nguesso (Février 1979-Août 1992; Octobre 1997 à maintenant).

Le concept est d'une richesse si importante qu'il est utilisé dans le premier article de la Déclaration universelle des droits de l'homme: *«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité».* Ainsi, nous les êtres humains, avons un devoir de fraternité; et cette fraternité doit être universelle, c'est-à-dire que les droits et les libertés que nous avons à notre actif, doivent être transmis. Nous les tenons des personnes qui ont vécu avant nous et nous nous devons de les transmettre et de faire en sorte que l'avenir ne soit plus incertain pour ceux qui nous suivront. Pour ceux-ci, je suis convaincu qu'il s'agit d'un avenir radieux possible, à long terme. C'est donc dans cet esprit que la fraternité nous pousse à avoir ce regard génératif car nous avons hérité de la terre. Nous la travaillons, nous la modelons actuellement et nous devons faire en sorte qu'elle soit un lieu de vie possible pour les générations futures. Il y aurait ici beaucoup à dire…

La fraternité doit aussi être qualitative

La fraternité doit se préoccuper des droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation, au travail, à la santé et à l'expression des libertés individuelles dont découle l'épanouissement.

Enfin, la fraternité implique le devoir d'humanisme pour lequel elle se résout en somme en une simple égalité. Elle est le devoir de tout homme de faire un don de soi pour l'amélioration de l'humanité. Et comme disait le philosophe chinois, Confucius: *«Il faut placer avant tout le devoir et ne mettre qu'au second plan, le fruit de ce que l'on obtient».* Ou pour paraphraser Bossuet: *«Dieu a établi la fraternité des hommes en les faisant tous naitre d'un seul, qui pour cela, est leur commun».*

Comme le remarque aussi Jean Verdun, *«la fraternité se nourrit rarement d'idées communes».* Elle ignore les catégories et les origines sociales. Elle écarte les archétypes humains; elle oublie les idéaux, les principes, les valeurs pour accepter l'autre tel qu'il est et quels que soient sa condition, ses parangons, ses convictions.

De son côté, Montaigne définissait ainsi *«l'honnête homme»: «C'est un homme mêlé, c'est-à-dire mêlé aux autres, aussi à l'aise avec le paysan qu'avec l'aristocrate, capable de converser dans le jargon de l'illettré comme dans le sabir de l'érudit».*

Dans un groupe, la reconnaissance des différences signale l'identité. Or cette reconnaissance s'établit dans la réciprocité de la condition humaine, mais aussi dans le respect des diversités, et dans l'écoute des autres, la tolérance à l'égard de leurs idées.

Le devoir de fraternité est difficile à vivre

Il est difficile à vivre parce qu'il est paradoxal: s'écartant autant de l'égoïsme forcené que de l'allocentrisme béat, il interagit entre le respect de soi et l'amour pour les autres. Il aspire à l'estime de ceux que l'on aime pour éloigner de l'attachement à soi-même. Il ouvre sur la voie de l'humanisme, pour donner un but à l'humanité.

Parce que j'ai fait de mon frère, mon égal, parce que par équité, j'ai reconnu sa différence et parce que je suis libre d'y inscrire par choix délibéré et j'assume, parce qu'enfin je me suis imposé ce devoir de fraternité qui, à défaut du sang, m'unit indissolublement à lui par l'esprit et par le cœur, alors je peux revendiquer la même chose de lui: un droit à la Fraternité envers moi. En résumé, le Congolais a le devoir et l'obligation d'aimer et d'aider ses compatriotes; il leur doit assistance. C'est en général un devoir qu'il remplit avec joie. Cependant, il ne doit pas oublier que la véritable fraternité a besoin de franchise, d'amour et d'exigence. Quand des compatriotes, nos frères et sœurs, se conduisent mal, manquent à la parole donnée, se montrent durs ou égoïstes, le devoir de ceux qui sont leurs frères et sœurs, est de le leur dire et, le cas échéant, de prendre part pour leurs victimes. Être le frère d'un frère ou d'une sœur, être la sœur d'un frère ou d'une sœur, c'est être le frère ou la sœur de leur honneur. Ainsi, quand un frère ou une sœur font un acte d'honneur, nous sommes tous honorés.

Porter les valeurs qui unissent les humains

Charles Péguy a écrit que *«la fraternité était un devoir d'urgence».* Dans un monde en plein de chamboulement où les valeurs fondamentales sont mises à mal par l'individualisme forcené et le règne du paraître, les Congolais doivent jouer un rôle plein et actif de porteur de valeurs humaines qui sont les leurs et non des antivaleurs qui commencent à être légion dans notre pays. *«Quand tu es un homme en bonne santé et dans l'abondance, porte secours aux malheureux. Lorsque tu navigues le vent en poupe, porte secours aux malheureux. Lorsque toi tu navigues le vent en poupe, tends la main à ceux qui font naufrage. N'attends pas d'apprendre à tes dépens combien l'égoïsme est un mal et combien il est bon d'ouvrir son cœur à ceux qui sont dans le besoin. Tire leçon des malheurs d'autrui et prodigue à l'indigent ne serait-ce que les petits secours. Pour lui qui manque de tout, ce ne sera rien»,* dixit Saint Grégoire de Nazianze.

Qui dit fraternité dit aussi recherche d'une relation qualitative à l'autre, source même de la tolérance; qui dit fraternité dit partage dans l'amélioration de la société humaniste dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, la protection du plus faible, l'acceptation de la différence comme un enrichissement et une source de progrès, la lutte contre l'esclavagisme moderne, contre l'exclusion, le tribalisme, la misère, la violence, la pauvreté et la pensée unique. Les Congolais ont le devoir d'apporter leur pierre à la réalisation d'une humanité plus juste et plus humaine. Et ce, sans perdre le temps dans les palabres inutiles ou stériles, comme dirait Guy Menga.

C'est en gardant espoir en la progression de l'humanité, en ayant foi en l'homme, confiance en son prochain, que le Congolais peut envisager une fraternité qui tende vers l'Universel car ce qu'il peut, son frère ou sa sœur le peuvent aussi. Avec Victor Hugo, j'affirme donc:

«La poésie au front lumineux est la sœur
De la clémence, étant la sœur de l'harmonie.
Elle affirme le vrai que la colère nie,
Et le vrai c'est l'espoir, le vrai c'est la bonté,
Le grand rayon de l'art c'est la fraternité».

Enfin, le devoir de la fraternité est un devoir intangible ; et comme tout devoir, il demande un effort: celui d'aller vers l'autre, vers celui ou celle pour qui nous n'avons pas d'attirance, et peut-être de l'antipathie. Le frère et la sœur qui diffèrent de moi, qui ne pensent pas comme moi, et qui n'aiment pas comme moi, me montrent une voie que je ne connais pas. Ils m'enrichissent parce qu'ils m'apprennent quelque chose. Nous devons, tous, nous frotter pour progresser; nous frotter, mais sans nous affronter. Les différences sont belles quand les divergences demeurent fraternelles. Car, aucun homme n'est une île. Tout homme ne se construit que par le regard et la tendresse de l'autre. La vie ne naît que de la complémentarité et de la réciprocité. Je suis l'autre, l'autre est moi.

Dieudonné ANTOINE-GANGA
(*Ancien Ministre, ancien Ambassadeur*)

Orchestre Patrouille des stars et TPT Télévision

Signature d'un accord de partenariat de production

Le président et leader de l'Orchestre Patrouille des stars, Kevin Mbouandé, et Rica Chella Oko, directrice générale du groupe médias T.p.t+ (Tout pour la télévision plus) ont signé officiellement, samedi 3 mars 2023, à l'Hôtel Olympic palace, à Brazzaville, un contrat de production d'une durée de trois ans, renouvelable. L'artiste va produire deux albums pendant la durée du contrat. Ce partenariat vise à accompagner l'Orchestre Patrouille des stars dans la production et la promotion de ses œuvres.

L'orchestre Patrouille des stars qui fait danser les congolais depuis 1997 de par ses mélodies et sa danse Obus Kanga Bissaka, était toujours en quête des mécènes et des producteurs. Cette fois-ci, il a trouvé une ouverture avec le Groupe médias T.p.t Plus engagé à aider cet ensemble musical devenu un patrimoine national. A ce sujet, Mme Rica Chella Oko, la directrice générale du Groupe de médias T.p.t Plus, a rassuré que *«le lancement de ce projet consiste à créer un écosystème autour de la culture, l'idée étant de s'investir réellement dans la promotion de notre culture. A l'heure où la production phonographique traverse une période de turbulence, il s'agit pour nous de créer les conditions de partenariat gagnant-gagnant. C'est dans ces conditions que le Groupe de médias T.p.t Plus s'ouvre à des artistes qui ont un plan de carrière et des projets viables».* Elle a lancé un appel aux partenaires et aux sponsors de les rejoindre dans cette aventure au profit de la culture de notre pays.

Pendant la signature du partenariat

Pour sa part, au nom de son groupe musical, Octave Mbiniama, le secrétaire général de l'Orchestre Patrouille des stars, a bien accueilli la signature de cet accord de partenariat. *«Je dirais que ce partenariat est un contrat de travail, de production. A mon avis, ce contrat va nous aider à combler ce que nous n'avons pas pu faire nous-mêmes pendant plusieurs années. Nous avons bien cherché des mécènes et des producteurs. Aujourd'hui, T.p.t production s'est présentée devant nos portes, pour nous accompagner dans cette aventure que nous avons commencée depuis belle lurette. C'est vrai, il y a eu des albums que le leader Kévin Mbouandé a pu faire en une auto-production. Aujourd'hui, il y a T.p.t production qui est là, cela veut dire qu'il va prendre les choses en mains, pour essayer de combler le vide. Aux mélomanes, je dirais que les artistes de Patrouille des stars sont très déterminés, comme toujours, à leur servir de bons morceaux. Je crois qu'avec T.p.t production, cela va nous donner un coup de pouce, pour aller plus loin dans ce travail que nous sommes en train de fournir»,* a-t-il déclaré. Signalons que la cérémonie de signature de l'accord de partenariat était agrémentée par des partitions musicales des musiciens de Patrouille des stars.

Martin BALOUATA-MALEKA

Livre

«La dernière leçon de grammaire», de Dieudonné Antoine-Ganga

Ancien ministre et ancien ambassadeur, Dieudonné Antoine-Ganga est un écrivain essayiste qui a déjà plusieurs publications à son actif. *«La dernière leçon de grammaire»*, est son dernier ouvrage publié le 12 mai 2022, aux Editions les Impliqués, qui font partie du groupe L'Harmattan (Paris). L'auteur a voulu donner l'occasion au lecteur de revisiter quelques notions et règles de grammaire. *«La grammaire y est très simple quoique suffisamment complète»*, indique-t-il.

D'un volume de 188 pages *«La dernière leçon de grammaire»* est un essai réparti en quinze chapitres, qui rappelle les règles grammaticales, cardinales et sacrées de la langue française. Pour attirer le lecteur, Dieudonne Antoine-Ganga a eu l'intelligence de commencer par une histoire de trois amis Kiadingu, Mouyokolo et Nkouagâta qui, à la fin de leurs études en Europe, *«décidèrent de rentrer au pays dont la nostalgie leur rongeait quotidiennement l'âme»*, raconte l'auteur à la page 7.

Comme des étrangers dans leur pays, les trois amis inséparables se rendent partout. *«Ils commencèrent par la corniche… Et comme transportés dans l'au-delà, ils se revirent tout d'un coup dans leur salle de classe où ils suivirent leur cours moyen deuxième année, en 1959».*

Les trois amis se rappelèrent de *«la dernière leçon qui, en fait, était celle de la révision de la grammaire, une semaine avant les épreuves du Certificat d'études primaires élémentaires (Cepe). Ce diplôme avait, en 1959, une importance cardinale dans cette colonie française, le Moyen-Congo. C'était le sésame, le parchemin qui permettait aux uns, les plus âgés, de trouver immédiatement une situation, un gagne-pain soit dans la fonction publique soit dans les entreprises privées, et aux autres, les plus jeunes, d'aller au lycée ou au collège»* (Page 10).

La couverture du livre.

Cette leçon de révision de grammaire était une épreuve terrible pour les élèves qui pouvaient, si le tirage au sort en décidait, être interrogés sur n'importe quel point. Après les avoir fait asseoir, il leur dit d'un ton grave et paternel: *«Mes très chers enfants, c'est la dernière leçon de grammaire avant l'examen du Certificat d'études primaires élémentaires. Comme je ne cessais de vous le répéter souvent, rappelez-vous que le Moyen-Congo sera indépendant l'année prochaine. Il deviendra la République du Congo, notre patrie qui fonde et fondera sur vous tout son espoir. N'oubliez pas que vous êtes la pépinière et l'avenir de notre patrie»* (Page 14).

«Après ce petit mot introductif, le frère Roger Nkounkou, notre instituteur, ouvrit son grand livre de grammaire et de lecture, «Mamadou et Bineta sont devenus grands», et, avant de réviser les chapitres qu'il jugeait importants, il leur donna la dictée». Après la correction de la dictée à laquelle certains élèves n'avaient fait au maximum que deux fautes d'orthographe, *«il expliqua les mots difficiles. Ensuite, il entama le vif du sujet du jour: la révision de la grammaire». «Notre leçon de révision de la grammaire est terminée. Nous avons bien travaillé. Je vous confie à Dieu et à nos mânes»,* déclara le religieux instituteur de l'époque. L'auteur termine son livre par un constat qui peut être partagé par les lecteurs: *«La majorité des gens qu'ils avaient croisés ou rencontrés, affichaient un air triste et miséreux. Ils vivaient dans la précarité. Jusqu'à quand les dirigeants de leur pays laisseraient-ils le peuple sombrer quotidiennement dans la misère et la pauvreté, se demandèrent-ils?».* C'est le constat de tous ceux qui reviennent au pays après un long séjour d'études en Europe. Le livre de Dieudonne Antoine-Ganga est didactique, facile à lire et tout lecteur peut se le procurer.

Narcisse MAVOUNGOU

F.i.t.a.a.s (Festival international du théâtre et autres arts de la scène)

Brazza et Ponton vibreront bientôt au rythme de la 6ème édition!

Le 27 mars de chaque année, l'humanité célèbre la Journée mondiale du théâtre. Soucieux de célébrer avec éclat cet événement, le Centre congolais de l'I.t.i (Institut international de théâtre), sous la férule de son président, le dramaturge, metteur en scène et comédien Wilfriede Lewa-Let Mandah, avait jugé bon de créer, en 2018, le F.i.t.a.a.s (Festival international du théâtre et autres arts de la scène). La 6ème édition de cette fête annuelle de l'art de Molière débutera le 24 mars, à Brazzaville, et se terminera le 1er avril à Pointe-Noire, la ville océane. Le festival a été lancé officiellement le samedi 4 mars 2023, au Musée Cercle africain de la capitale économique congolaise. Au cours d'une rencontre présidée par le président national de l'I.t.i.

Wilfriede Lewa-Let Mandah.

Les animateurs de la rencontre.

Le sixième épisode du F.i.t.a.a.s est placé sous le thème «Panorama du théâtre congolais». *«A travers ce thème, nous voulons faire découvrir ou redécouvrir aux Congolais le théâtre du Congo. Cela veut dire depuis la première décennie, ceux qui l'ont commencé, la période faste du Rocado Zulu avec les Sony Labou Tansi, jusqu'à aujourd'hui. Donc, on va partir de la genèse du théâtre congolais à nos jours»*, a expliqué Wilfriede Lewa-Let Mandah.

Le programme du F.i.t.a.a.s 2023 prévoit une table-ronde qui va réunir les professionnels congolais du théâtre. *«Au cours de cette table-ronde, il y aura des dramaturges, des metteurs en scène, des comédiens, des directeurs de festivals, pour partager l'expérience afin que les Congolais qui connaissent déjà cet art puisse le redécouvrir et ceux qui ne le connaissent pas encore puissent le découvrir… Cette table-ronde va réunir plus de cinq panélistes»,* a précisé le géniteur du festival. Il y aura ensuite un atelier d'écriture dramatique ou théâtrale et un atelier de formation des acteurs de théâtre ou comédiens.

L'écrivain congolais a profité de cette rencontre pour faire le compte-rendu de sa participation au 36ème congrès mondial de l'Institut international de théâtre, qui a eu lieu du 20 au 25 février 2023 à Fujairah, aux Émirats arabes unis, sous l'égide de l'Unesco. Un événement placé sous le thème: *«Reunite for the performing arts and humanism»* (Se réunir pour les arts de la scène et l'humanisme), organisé par le gouvernement de Fujairah, avec le soutien de Son Altesse Royal Cheikh Hamad bin Mohammed Al Sharqi, souverain de Fujairah et membre du Conseil suprême des Émirats arabes unis, et de Son Altesse Cheikh Mohammed bin Hamad Al Sharqi, prince héritier de cette ville.

La rencontre de Fujairah était aussi marquée par des débats autour du théâtre et des arts voisins. Elle a donné l'occasion au représentant congolais de présenter le rapport d'activités 2017-2022 de l'I.i.t-Congo et l'anthologie *«Du chaos du coronavirus à l'éclosion d'un nouveau monde»*, dont il a été l'instigateur et à laquelle ont contribué 60 écrivains congolais. Une présentation qui, a-t-il dit, lui a valu les félicitations des participants à la rencontre.

Ayant constaté le peu d'engouement des Congolais, le président du Centre Congo-Brazza de l'I.t.i les a invités à adhérer nombreux à l'institution aux destinées de laquelle il préside, lançant, par la même occasion, la campagne d'adhésion des nouveaux membres.

Nana KABA

Ministère en charge de la jeunesse et des sports

Vers une loi portant code du sport, pour revitaliser le sport au Congo

Le conseil des ministres qui s'est tenu le mercredi 1er mars 2023, au Palais du peuple, à Brazzaville, sous la très haute autorité du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a adopté un projet de loi portant code du sport, présenté par Hugues Ngouélondélé, ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Selon le compte-rendu fait par le ministre Thierry Moungalla, le projet de code du sport s'inscrit dans l'objectif de revitalisation du sport dans notre pays, action considérée comme une des priorités du P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026. Les activités physiques et sportives sont régies par la loi n°11-2000 du 31 juillet 2000 portant organisation et développement des activités physiques et sportives et la loi n°12-2000 du 31 juillet 2000 portant création d'un fonds national pour la promotion et le développement des activités physiques et sportives.

Ces textes, mis en œuvre depuis plus de 20 ans, ont montré leurs faiblesses, notamment du fait de leur inadaptation au regard de l'évolution des pratiques et des méthodes dans le domaine du sport et de l'éducation physique.

Le ministre Hugues Ngouelondélé.

Le projet de code du sport apporte des clarifications sur la mission globale de l'Etat, le niveau d'intervention des collectivités locales et les relations entre les pouvoirs publics et le mouvement sportif, pour une meilleure organisation de la pratique de toutes les disciplines sportives ainsi que l'atteinte d'objectifs de performances sportives honorables.

Il convient de noter que son élaboration a fait l'objet d'une démarche participative et inclusive, permettant notamment la prise en compte des observations et suggestions du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais), du Comité national paralympique et même de grandes institutions sportives internationales telles que le C.i.o (Comité international olympique) ou même la Fifa (Fédération internationale de football association).

Les innovations du code des sports en examen sont les suivantes: le développement de l'économie du sport; la création de sous-ligues fédérant les associations sportives scolaires ou universitaires au sein d'une commune ou d'un district et celle de ligues départementales; la prise en compte du statut du sportif de haut niveau et le fixation des avantages afférents; la prise en compte du statut de sportif professionnel et de l'agent sportif, avec la fixation du principe de rémunération; la sécurité sociale des sportifs; le tourisme sportif et les sports de loisirs pratiqués en milieu naturel; la prise en compte de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée aux activités physiques et sportives; l'homologation des équipements sportifs ouverts au public.

Luze Ernest BAKALA

Championnat national Ligue 1 de football

L'As Otohô tenue en échec à domicile par la lanterne rouge, le Fc Nathaly's

Après une trêve de près de deux mois, le championnat national direct Ligue 1 de football a repris ses services, dans sa phase retour. La 14ème journée s'est déroulée du 2 au 4 mars 2023, avec la rencontre phare entre l'Etoile du Congo et l'Ac Léopards, qui s'est soldée par la victoire des stelliens (2-1), au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville.

FC Nathalys (Ph. archives)

A Owando, l'As Otohô, le leader du championnat, a été tenue en échec par la lanterne rouge, le Fc Nathaly's, en concédant un match nul de 0 but partout. Les hommes du président Maixent Raoul Ominga ont manqué de prendre les trois points qui se présentaient à eux. Ils se sont contentés d'un match nul qui ne leur octroie qu'un point.

Du coup les Diables-Noirs, qui ont battu V. Club Mokanda, par 2 buts à 1, à Massamba-Débat, les talonnent de trois points.

De son côté, l'Inter-club a réussi difficilement devant l'As Juk, par 1 but à 0. L'As Cheminots s'est inclinée devant la Jeunesse sportive de Talangai (J.s.t) par 1-2. Le Fc Kondzo est passé pieds joints devant le Cara, par 3 buts à 0. L'As B.n.g (Bana nouvelle génération) a triomphé devant Patronage Sainte-Anne, par 2 buts à 0.

Coupe de la Caf

Diables-Noirs s'est incliné à domicile contre l'Asec Mimosa: 0-1, en match retour, mercredi 8 mars dernier, à Brazzaville. Une défaite qui relègue les Congolais à la troisième place du Groupe B avec 4 points. Commentaire à suivre!

Can U20 (Coupe d'Afrique des Nations) de football Egypte 2023

Les Diables-Rouges se sont inclinés, avec honneur!

Les Congolais n'ont pas eu de chance devant les Tunisiens à la 23ème édition de la Can U20 (Coupe d'Afrique des Nations) des moins de 20 ans, qui se déroule du 18 février au 12 mars 2023, en Egypte. En quart de finale, les Diables-Rouges se sont inclinés, mercredi 1er mars, au Stade du Caire, devant les Aigles de Carthage aux tirs au but (4 à 5), après un match nul de 2-2, puis à la prolongation, de 3 buts partout.

L'équipe des Diables Rouges U20.

Les Diables-Rouges étaient les premiers à ouvrir la marque, par Déo Gracias Bissinga, à la 25ème minute. L'égalisation des Aigles de Carthage à la 38ème minute, par Jibril Othmane, qui ont pris l'avantage par Samy Chouchame, à la 76ème minute. Avant la fin du temps règlementaire, Bissinga a inscrit un doublé contraignant les deux équipes à la prolongation. A la 102ème minute, les Diables-Rouges ont réussi à marquer le troisième but. Mais, les Tunisiens ont rétabli l'équilibre à la 120ème minute et ont contraint leurs adversaires à la séance des tirs au but, qui a tourné à l'avantage de la Tunisie: 5 tirs à 4. Eliminé, le Congo n'a pas réussi en même temps à se qualifier pour la Coupe du monde. Tout est à recommencer.

En demi-finales, la Tunisie sera face au Sénégal, pendant que le Nigeria affrontera la Gambie. Les quatre équipes sont qualifier pour la phase finale de la coupe du monde prévue du 20 mai au 11 juin 2023 en Indonésie. L'équipe congolaise devras se remettre encore au travail pour une meilleure participation.

Luze Ernest BAKALA

Ligue départementale de handball de Brazzaville

Le championnat communal a pris sa vitesse de croisière

Lancé le 26 février 2023, au Gymnase Nicole Oba, à Talangaï, le 5ème arrondissement de la ville capitale, par le président de la Ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou, le championnat départemental de handball, baptisé Challenge Casimir Monlongo Moncher, a pris sa vitesse de croisière, avec le déroulement de la première, et la deuxième journée qui a commencé cette semaine. Au total, 24 équipes des deux versions (messieurs et dames) en catégories junior et senior, sont en lice. Les matches sont très relevés et disputés, à l'instar de la rencontre entre l'Etoile du Congo et le club Handball Kali, en sénior dames.

La première journée du Challenge Casimir Monlongo Moncher a pris fin le dimanche 5 mars, au Gymnase Nicole Oba, par la victoire des juniors de l'Etoile du Congo face à l'Us T.p.m, par un score fleuve jamais enregistré au handball masculin: 64 buts à 17. Durant la première journée, plusieurs rencontres se sont jouées.

Au moment où nous bouclons cette édition, la deuxième journée, qui a démarré mardi 7 mars, se poursuit entre l'Us Renaissance et l'As Otohô, Hb club Kali s'affronte avec Inter-club, Cara s'explique avec Grain de sel. Etoile du Congo rencontre la D.g.s.p, le tout en seniors dames.

L. E. B.

L'équipe d'Etoile du Congo handball Junior.

Résultats de la première journée

- En seniors hommes

Etoile du Congo vs Jso: 45-14;
Petrosport vs Lion sport: 35-27;

- En seniors dames

Cara vs Us Renaissance: 40-20;
Etiole du Congo vs Hb club Kali: 31-30.

- En juniors dames

Dgsp vs As Otohô: 12-24;
- En juniors hommes
Us Tpm vs Etoile du Congo: 17-63;
As Neto vs Jso: 18-43.